...lle-Orléans.

...eatres.

...NS.

1886.

...ont
...ma-
...lent
...dresse
...perien

...Conte de
...dont on a
...t si avancé
...r retrouve-

...riche fonds
...créa ces fic-
...elles on a tant
...qui, même à l'é-
...es, sont encore une
...pour le théâtre. La
...ault était bien une ba-
...ue; son amour des petits
...and dans son genre.

...onteurs comme Perrault sont
...nanmoins son exemple a été sui-
...eu d'autres, après lui, ont voulu
...our l'enfant; ont voulu lui faire
...des joujoux dans un livre.

...cette pensée qu'est due la fon-
...e la *Poupée Modèle*; publication
...attachante toujours, et qu'en-
...des gravures en noir ou colo-
...le texte ou hors texte.

...gnonne brochure, à couver-
...me les mânons de celles qui
...ute des nombreux collabo-
...nous affirmons qu'il y a
...—des écrivains fort

...ro du 15 août, que nous
...e quelque temps déjà,
...la fin d'une Nouvelle in-
...titulée: *La Conquête de Lucie*, et signée Nihilia.

On le sait, c'est là le nom de plume de Mme Hélène Allain, qui tout récemment publiait, dans le *Journal des Demoiselles*, un souvenir de la Louisiane: *Mariquita*, dont nous avons parlé à cette même place.

La Conquête de Lucie est une fantaisie écrite sans effort, et dont le sujet, gentiment mené, plaira certainement aux petites filles pour lesquelles elle a été conçue.

C'est bien là l'œuvre d'une femme.

Figurez-vous une mère ou une aïeule, tenant sur ses genoux l'enfant qui, après l'école, demande un peu de délassement. Elle s'empare de la curieuse bambine qui, en ouvrant de grands yeux, et avec des jeux de physionomie étranges, suit le récit, le cœur tendu, la bouche entr'ouverte, mais muette; qui en presse le développement, et qui, comme vous et moi l'avons fait bien des fois sans doute, voudrait tout de suite interroger le feuilleton du dénouement.

...la mère, heureuse de cette curiosité ...manifestant par tous les pores, pourrait-on dire, la mère poursuit son conte en le ponctuant parfois de caresses.

C'est le tableau dont nous avons eu la vision en parcourant ces quelques pages de *La Conquête de Lucie*. Une mère contant avec amour et contant bien.

Ce récit est d'une simplicité extrême: le fil s'en déroule sans jamais s'embrouiller, et il témoigne ...se fois de plus que savent, bien souvent, ces jolis petits lyriens, qui ont à peine fait leurs dents, et sur les lèvres desquels on retrouverait presque la dernière goutte de lait du sein maternel, nous menant, et sans en avoir l'air, à la baguette. Baguette de fée aussi et qui parfois nous rend meilleurs, nous transforme

—Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Bouby, actuellement attaché comme professeur de français au collège St-Eugène de Mandeville.

On nous parle de M. Bouby en termes extrêmement flatteurs: et la conversation que nous avons eue avec lui, nous est un garant qu'il n'y a rien de trop dans les éloges qu'on nous en a faits.

Il ne se recommande pas seulement par des études sérieuses, mais encore par l'...ellence de l'enseignement.

...enseignement inexact nous ...avait été involontairement donné à propos des deux aimables surprises faites avant-hier à Mme M. Capo, par ses Elèves, à l'occasion de leur concert annuel. Nous nous empressons de rectifier les faits, en rendant à Césarine ce qui est à Césarine.

Les deux jardinières ont été présentées à leur professeur par Mlle L. Rossi, J. Dumas, L. Doucasse, H. Wright, M. Troyani, S. Weyam et J. Pons.

J'aligniere, avec ses accessoires, a été offerte par Mlles Lés Bétat et Edith Bétat.

...Au Parc Oak Grove. — Nous vous engageons à prendre, après-demain dimanche, les chars qui conduisent à quatre pas du Parc dont nous venons d'écrire le nom.

Et d'abord, la promenade est charmante, peu coûteuse. Puis en arrivant là-bas, c'est-à-dire à deux lieues après les Abattoirs, vous serez tout étonné de voir que de très nombreux visiteurs y ont pris rendez-vous.

A cette date en effet le "St. Bernard S. E. Fire Co. No 1" donnera son grand festival annuel, et vous savez que celui-là laisse toujours sa marque.

Si dans cette compagnie, l'une des plus justement citées du Département des Pompes de la Nlle-Orléans, on est fidèle au devoir, on sait aussi y composer un programme pour le plaisir du public. Il y a là des jeunes gens qui continuent à fond la mise en scène d'un festival champêtre; ils vous le prouveront une fois de plus après-demain.

Le temps n'a pas manqué, d'ailleurs, pour préparer celui-ci. La fête devait avoir lieu le 8 août dernier, mais les circonstances en ont imposé le renvoi au 12 septembre.

Le programme de cette journée comprendra tout ce que vous pouvez imaginer comme jeux, et il y aura de plus bal à grand orchestre.

L'annonce de ce festival— que vous pouvez lire sur la première page de l'ABEILLE—promet qu'il sera l'événement de la saison; soyez certain que cette promesse sera amplement tenue.

Le prix du billet est fixé à 50 cents; entrée libre pour les dames et les enfants.

...FESTIVAL.—Le Young Pelican Mutual Benevolent Association donnera, à la date du 19 septembre, ce qu'il appelle sa Réception de St Janvier. Cette fête qui inaugurera la saison d'automne, occupera d'une façon charmante et la journée et la soirée de ce dimanche.

Le jour, il y aura ascension de ballon, courses à pied, sant à la corde, jeux de diverses sortes. Quant à la soirée, elle s'ouvrira par un feu d'artifice et se terminera par un bal.

Au cours de ce bal sera tirée une loterie, dont le lot unique est une élégante montre en or. Chaque personne, en entrant au Casino, recevra un billet de cette loterie.

Costume de rigueur, portent les invitations.

La légende dit que chaque année, au retour de sa fête le 19 septembre, le sang du martyr St. Janvier, religieusement conservé à Naples, se liquéfie et entre en ébullition.

Nous espérons que les membres du Young Pelican auront, pour leur fête, un temps clément, doux, une vraie journée d'automne; et non point de ces chaleurs que vous savez et qui, elles aussi, causent ébullition du sang.

...WEST END.—Nous voici à l'avant dernière soirée du second engagement de l'orchestre Sontag, au West End. Celui-là a été tellement heureux, tellement prodigue, qu'il ne serait peut-être pas malaisé de gagner sur l'esprit des directeurs, et d'obtenir d'eux un autre renouvellement. Nous y tâcherons pour notre part.

Cependant mieux vaut tenir que courir. Or vous tenez cet intéressant orchestre pour aujourd'hui et pour demain; ne courez donc point après l'incertain, et profitez des deux dernières soirées qui vous sont offertes.

Le Concert commence à 6 heures. Prix de l'excursion 15 cents.

—Nous recevons de M. Victor Nippert la jolie valse dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs: *Le Petit Bleu*, par L. de Wanzel.

Cette jolie composition a gagné encore en popularité depuis qu'elle a été exécutée par l'orchestre de M. Geo. Sontag.

Le portrait du sympathique chef se trouve sur la première page du morceau.

Voilà donc notre ami, le professeur Sontag, à l'enseigne du petit bleu; mais n'allez point trouver là sujet à sylla...e et facile plaisanterie, nous ne sommes ici que sur le terrain de la musique. Quant au talent de M. Sontag, comme le bon vin, il n'a pas besoin d'enseigne.

...MILNEBURG.—Les meilleures choses ont leur fin; dans très peu de jours le Milneburg New Opera House aura son dernier baisser de rideau, pour la saison 1886 du moins.

Seul, cette année, ce petit théâtre d'été a eu ses troupes régulières; seul il a affronté le budget de la scène, toujours très penaut, croyez-le bien.

Jusqu'à la cloture témoignez donc à la direction et aux acteurs les sympathies qu'ils méritent, et allez vous donner quelques heures de rire, en écoutant l'opéra burlesque: *Virginia Cupida*, qui se joue chaque soir.

Lundi prochain, 13 septembre—la soirée d'adieu, croyons-nous—grande représentation au bénéfice du directeur, M. John R. Lane.

...ORPHÉON FRANÇAIS.—A demain, au Fort Espagnol, la grande fête de l'Orphéon Français, la plus brillante qu'il aura donnée: concert vocal et bal.

Nous avons déjà publié le programme de ce concert: il ne nous reste donc qu'à rappeler qu'il commencera à sept heures et demie.

...EXTERNAT.—L'Ecole dirigée par M. C. C. Théard, 129 rue Bourbon, a repris ses classes depuis le 1er septembre. Nous sommes heureux d'apprendre que la rentrée a été fort satisfaisante, et nous espérons que cette vogue méritée ira croissant pour M. Théard, recommandable à tous égards.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, — 10 sept. 1886 —

Indications—Pour le Mississippi, la Louisiane et le Texas, temps généralement beau, température stationnaire, vents généralement du sud. Pour l'Arkansas, beau temps au Ouest plus frais, vents du sud virant à l'ouest.

Température du 9 septembre 1886.
Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	72	22
Midi	83	28½
2 P. M.	84	28½
6 P. M.	81	27½

Nlle-Orléans, 9 septembre 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	86	Nashville, Tenn	87
Augusta, Ga	90	Pittsburg, Pa	77
Savannah, Ga	82	Cairo, Ill	87
Mobile, Ala	80	Davenport, Iowa	70
Montgomery, Ala	88	Dubuque, Iowa	84
Vicksburg, Miss	88	Keokuk, Iowa	84
Galveston, Tex	84	La Crosse, Wis	82
Indianola, Tex	90	St-Louis, Mo	90
Shreveport, La	91	St-Paul, Minn	65
Corsicana, Tex		Leavenworth, Kan	82
Chattanooga, Tenn	86	Omaha, Neb	67
Cincinnati, O	87	Yankton, D. T	70
Louisville, Ky	89	Key West, Fla	90
Memphis, Tenn	87	Nlle-Orléans	84

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John J. Haggerty a Mlle Delia Conroy.
Charles Fréchou a Mlle Augustine Rakert.
William Coleman à Mlle Margaret Conkerton.
Laffayette Tharp à Mlle Hermina Fortier.
Henry Clay Ganse à Mlle Emma M. Holtzmann.

Naissances.

Mme Eugène H. Gueydan, une fille.
Mme Gotfried D. Hausiken, une fille.
Mme Robert O. Owin, un garçon.
Mme Jacob Spitzfeden, un garçon.
Mme Joseph Bourgeois, un fils.
Mme Dr Oscar Czarnecki, une fille.
Mme Edwin Belknap, un garçon.
Mme Henry J. Schoemaker, un garçon.
Mme Silas Gillen, un garçon.

Décès.

James Ginart, 53 ans, enseigneur Louisa et Royale.
Mme Veuve Laurette Sevaignac, 90 ans, 176 rue Bourbon.
Ethel Hardingly, 1 mois, 113 rue Villeré.
Lizzie Boyd, 10 ans, 212 rue Erato.
M. Z. Kellum, 20 ans, 314 1/2 rue Terpsichore.
Mme Pierre Missard, 36 ans, 386 rue Nord Claiborne.
Mme Rejinia Gonzales, 33 ans, rue Pelogas, près Royale.
Denise Lipdor, 8 mois, 235 rue St-Claude.

Voyageurs arrivés.

HOTEL VICTOR.

F. Mallenhagan, New York. L. Wells et famille, Chicago. Zenon Duenis, Nlle-Iberie. Mose Sonnenshine, Philadelphie. N. L. Hannenman, Cincinnati.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Thos W. Kavanagh à James Simson, un terrain dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Camp, Bordeaux et Valence.....$900

Walter N. Hoffmann à Geo. Edward Guédry, deux terrains dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Baroune, Delachaise et Louisiana Avenue.....$3500

Hubert Watard et als. à Albert Thiesen, un terrain dans le Jme district, dans l'Ilet borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Marigny et St-Claude.....$700

Thomas S. McGovern à Joseph Henry Hammott, une portion de terre dans le 1er district, dans l'Ilet borne par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard.....$2000

Gilbert L. Hall à James-O'Rourke & Edward O'Rourke, deux terrains dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Peters, St. Joseph et Julie.....$2500

Victor Hubert au New Orleans Workman Homestead & Building Association, deux terrains dans le 3me district, dans l'Ilet Borné par les rues Laharpe, Priéur, Roman et Lapeyrouse.....$900

Mme C. Edouard à J. M. Bonneau, sr, terrain dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Bienvenu, Tricou et Jumonville.....$600

Jean B. Chotin à Mme John L. Jengrund, une moitié indivise d'un terrain dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Commune et Palmyre.....$350

Succession de Chas Donnelly à Denis Severa, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Poeyfarmer, Calliope, Camp et Magasin.....$800

Succession de Chas Donnelly à Mlle S. Foster, un terrain dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues Pleasant, Harmonie, Constance et Magasins.....$1,400

La levée de Mavira glisse sur elle-même sur une longueur de 100 pieds. — Mercredi soir, à 6 heures, la levée de Mavera, en aval de l'habitation Ames, à trois quarts de mille en amont du canal Harvey, s'est affaissée sur elle-même et a glissé dans le fleuve sur une longueur de 100 pieds et une largeur de 125.

Il est, paraît-il, impossible de réparer cette crevasse, et l'on va se voir obligé de reconstruire une nouvelle levée après de la première. Elle coûtera une somme considérable, mais il n'y a pas à hésiter, il faut commencer les travaux immédiatement afin qu'ils soient terminés lorsque le niveau du fleuve va remonter.

Nouvelle Société Italienne.—Environ 250 Italiens se sont réunis à la salle de l'Union, rue de la Douane, et ont fondé une Société de Bienfaisance sous la raison "Societa Italiana di Beneficenza di Contessa Eutelina". Les officiers suivants ont été nommés.

Président, L. C. Tortorich; 1er Vice-Président, G. Terranova; 2nd Vice-Président, S. Valenti; Secrétaire, L. Genovese; Secrétaire financier, T. Licalzi; Trésorier, J. Foto et Grand marshal, Vaccaro Gran.

Détournement.—M. James A. Alpuente a porté hier matin, devant le juge Sambola, une accusation de détournement contre Albert Tippe.

M. Alpuente prétend que le 23 août il confia à Tippe, pour la réparer, une montre en argent qu'il n'a pas revue depuis.

Attaque.—Mercredi à 3 heures 30 de l'après-midi, un nommé J. E. Julien, qui habite rue St-Claude No 457, a été attaqué et battu à coups de bâton, par deux individus dont les noms sont restés inconnus, la victime ayant refusé de les dévoiler à la police bien qu'il connut à n'en pas douter ses assaillants.

Ses blessures quoique graves ne sont pas dangereuses.

Il a été transporté à l'hôpital et de là chez lui.

Les deux individus ont réussi à prendre la fuite.

—Louis Lascar a fait arrêter mercredi, à 3 h. 20 de l'après-midi, John Welsh et John Guy qui, après l'avoir attaqué et battu, lui avaient volé trois boutons de chemise et un porte monnaie vide.

A Charleston.—De nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Charleston. Mercredi matin, à 10 heures 50 on a ressenti une secousse qui a duré 6 secondes. Des odeurs nauséabondes et malsaines qui s'échappent des crevasses font craindre une épidémie.

La somme reçue jusqu'ici, provenant des souscriptions, s'élève à $120,737.

L'Hon. juge Porché. — L'Hon. juge Porché, après quelques semaines passées avec sa famille aux eaux de la Virginie, est arrivé avant-hier à la Nouvelle-Orléans et en est reparti immédiatement pour son habitation de St-Jacques. Son séjour à White Sulphur Springs et à Old Point Comfort lui a fait le plus grand bien; il nous est revenu plein de santé et prêt à reprendre la tâche ardue qu'il accomplit si consciencieusement et avec une si remarquable distinction à la Cour Suprême de la Louisiane. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans dans les premiers jours du mois prochain.

Le chemin de fer de la Pointe-à-la-Hache.—On sait qu'un chemin de fer de Shell Beach doit se relier un embranchement qui, partant de l'habitation Feydras aboutira à la Pointe-à-la-Hache, dans la paroisse Plaquemine. On calcule que cette nouvelle voie sera terminée et livrée à la circulation le 1er février prochain. Les travaux de terrassement ont été entrepris sur toute la ligne; 3025 tonneaux de rails en acier ont été commandés et livraison en sera faite par moitié le 15 et le 30 septembre. Tout l'argent nécessaire aux travaux de construction et à l'achat du matériel roulant, — locomotives, wagons, etc., — est en banque. Vers le milieu de février il y aura un service régulier par chemin de fer entre la Nouvelle-Orléans et Pointe-à-la-Hache.

Viol.—Un nègre de 60 ans, le vice est de tout âge, a été arrêté hier matin et incarcéré à la Station Suburbaine, pour avoir violé Ella Williams, sa fille, âgée de 13 ans.

L'accusation est portée contre lui par sa femme.

Il dit, que c'est par jalousie et méchanceté qu'elle a agi ainsi, qu'il n'est pas coupable et que les dépositions de sa fille le prouveront, ce qui n'est pas croyable, attendu que c'est elle qui a prévenu sa mère de la façon dont se conduisait son père à son égard.

Tentative de vol et de meurtre.—Mercredi soir, à 8 heures 30, un jeune homme de 17 ans, Joseph P. Markey, était assis avec son frere et ses sœurs devant leur porte, rue des Remparts, No 3160, lorsqu'il fut appelé à l'intérieur pour couper un morceau de glace. Il allait le laver à la citerne, lorsqu'il reçut sur la tête un coup de bâton qui le renversa sans connaissance.

Ce coup lui avait été donné par un voleur qui venait de s'emparer dans la maison, d'une corbeille à ouvrage contenant des diamants.

Avant de quitter la maison, il s'était caché derrière la citerne; c'est alors que craignant d'être découvert par le jeune homme il l'a frappé et a tenté de lui voler sa montre lorsqu'il était étendu sans connaissance.

Mme Markey arrivant sur ces entrefaite, a donné immédiatement l'alarme, mais le voleur a pris la fuite, abandonnant la corbeille et son contenu.

Le malfaiteur avait eu la précaution de se masquer, aussi n'a-t-on pu donner son signalement à la police.

Le jeune blessé a été soigné par les Drs Gill et Pratt, entre les mains desquels il n'a pas tardé à reprendre connaissance. Il sera complètement rétabli d'ici deux ou trois jours.

Un voleur qui a de la chance.—Un voleur qui s'est introduit hier, à 5 heures du matin, chez le Dr Pierson, avenue St. Charles, No. 335, a emporté un lot de vêtements de femme et d'enfant.

Etant entré ensuite au No. 337, chez Mme Hickman, il lui a volé une mousquaire en dentelle, placée dans une baignoire dans la cour, puis, non contant d'avoir si bien réussi pendant deux fois, il a fait, avec autant de succès, une troisième tentative chez Mme Hamilton, au No. 341.

Ayant pénétré dans la cuisine, il a emporté un lot de couteaux, plusieurs couverts en argent et quelques articles d'épicerie.

Vols.—Dans la nuit du 4 juin l'épicerie du M. A. Bellet, située rue des Remparts, entre les rues Delord et Julia a été visitée par des malfaiteurs qui ont emporté une somme de $18, deux montres en argent, des cigares et du tabac, le tout évalué $36.50.

Les officiers Littleton et Fruthaler ayant été instruits de ce vol, soupçonnèrent immédiatement un nommé Wm. Williams alias Little Six, qui avait quitté la ville le jour suivant. Cet individu, qui est revenu depuis quelques jours, a été trouvé endormi hier matin devant une porte au coin des rues Septième et Dryades et a été arrêté et incarcéré à la 1re station.

Il a fait des aveux et a expliqué comment il s'y était pris pour commettre le vol.

Williams a été renvoyé en prison faute d'avoir pu fournir une caution de $500.

—Hier, à 4 heures du matin, un nègre est entré chez M. L. Meyers, rue Lafayette No 260 et a soustrait une montre en or et sa chaîne; le lout d'une valeur de $175, appartenait à un locataire nommé Wakeman.

Le voleur a été poursuivi, mais sans succès et il a réussi à prendre la fuite.

Autre vol.—Le gardien Peter Sallaude, qui gardait les abords des bâtiments en construction au coin des rues Broad et White a été volé par un inconnu qui lui a soustrait son révolver, placé dans la poche de sa veste qu'il avait suspendue dans un des bâtiments.

Entre pères.—La Rixe survenue entre les deux tailleurs Husterker et Misse, et dont nous donnions hier les détails a paraît-il été amenée par des paroles insultantes du dernier à l'adresse du premier.

La femme de Misse l'ayant quitté pour épouser Husterker, sa petite fille alla vivre avec elle. M. Misse, qui rencontra il y a quelques jours sa fille en compagnie de Husterker, lui aurait dit qu'il n'était pas convenable pour elle de se promener avec lui dans les rues.

Ce propos fut répété à Husterker, et lorsque lundi dernier il rencontra M. Misse, il lui asséna sur la tête plusieurs coups de canne qui ont laissé leur trace.

Husterker a comparu devant le juge Davey à qui il a déclaré qu'ayant été attaqué par Misse, il n'avait agi qu'en légitime défense.

Le juge Davey a renvoyé l'affaire devant la cour criminelle.

Noyé.—Hier à 5 heures du soir, un nommé Jas. Dooley, âgé de 24 ans, de nationalité anglaise, matelot à bord du "Legislator", amarré au pied de la rue Enghien, était occupé à peindre un des flancs du vaisseau, lorsqu'il a perdu l'équilibre, est tombé à l'eau et s'est noyé. Le corps n'a pas été retrouvé.

Devant la cour criminelle.—L'affaire de M. A. Brunet, accusé d'avoir acheté des objets volés, a reçu un commencement d'instruction devant le juge Sambola et a été renvoyée devant la cour criminelle.

Fièvre jaune.—Le Dr Holt n'a reçu depuis deux jours aucune nouvelle de Biloxi, ce qui est de bonne augure et lui laisse espérer qu'il pourra sans danger abolir les mesures prises et observées jusqu'ici contre cette ville. Un meeting sera tenu par les membres du Bureau de Santé, pour prendre une décision à ce sujet.

Attaque nocturne. — Hier, à 2 heures du matin, un nommé J. Lynch, qui habite rue de l'Esplanade, a été attaqué au coin des rues Tchonpitoulas et Jackson par deux individus qui avaient l'intention de le voler, mais qui ont pris la fuite à l'approche d'un gardien de nuit.

Folie.—Un jeune homme de 19 ans, un nègre du nom de C. C. Johnson, a été arrêté pour folie, mardi dernier à la station Lee, sur la ligne du chemin de fer de Louisville et Nashville.

La mère de ce jeune homme a déclaré que son fils avait passé trois mois en prison, et qu'un de ses co-détenus l'avait pendant son incarcération, frappé sur la tête, battu et même mordu. Depuis lors, dit-elle, il a été atteint de folie.

Ivresse.—Hier, à 7 heures 45 du soir, un nommé Aleck Woods, âgé d'environ 47 ans, étant en état d'ivresse, est tombé sur le trottoir au coin des rues Tchonpitoulas et Calliope.

Il s'est fait un côté droit du front une profonde blessure.

Il a été transporté à la station centrale, où la voiture d'ambulance s'est rendue immédiatement. Les médecins ont déclaré sa blessure grave, mais peu dangereuse.

Le blessé ayant refusé d'aller à l'hôpital, a été incarcéré.

McGilligan.—Hier à 1 heure de l'après midi, l'enquête du coroner Finney au sujet de l'affaire du meurtrier de Delaney a été continuée et s'est terminée à 4 heures. 17 témoins ont été entendus et comme bien l'on pense, leurs dépositions ont confirmé sa culpabilité. Il a comparu à 6 heures du soir devant le recorder Davey, mais l'avocat ne s'étant pas rendu à la cour, l'affaire a été renvoyée à lundi prochain.

Mort des suites de ses blessures.—Le 2 septembre, un jeune nègre du nom de Gideon Croir, âgé de 11 ans, tomba du haut d'un arbre en face le bureau de Poste de Cypremont et se fit de graves blessures dont il vient de mourir.

Montre retrouvée.—L'aide Clifton, a retrouvé hier à 4 heures du soir, au coin des rues Lafayette et Franklin, la montre en or volée par des inconnus à M. Beekman.

Trouville.—Mme Jeanne Miller, qui habite rue d'Hennécourt entre les rues Télémaque et Génois, a remis à l'officier Walsh une cassette marquée *J. Schreitzer* 168 *rue Royale*, et contenant deux colliers en or, une croix, une médaille et une broche, le tout en or.

Elle dit avoir trouvé cette cassette dimanche matin rue Télémaque, entre les rues Cleveland et Canal.

L'officier Walsh a déposé la boîte à la station suburbaine, puis elle a été confiée au "property clerk, Cooper, au bureau duquel le propriétaire peut la réclamer

Autre trouvaille.—Hier matin, deux embarcations, l'une peinte en vert, l'autre en rouge, ont été vues voguant à la dérive, en face le "ferry" de "l'Upperline". Elles ont été ramenées au rivage et le propriétaire peut les réclamer à Henry Leyre, un nègre qui est préposé à la garde du "ferry".

Plainte contre un officier de police.—Un jeune homme du nom de McCormack a porté plainte au chef de police contre l'officier J. Fordyce qui alors qu'il allait monter dans un car au coin des rues Washington et Rampart l'a arrêté pour vagabondage et l'a grossièrement insulté pendant qu'il le conduisait à la station de police.

Emile Hébert à l'hopital.—L'état de Emile Hébert, transporté à l'hôpital à son arrivée par le train du Texas Pacific, inspire de sérieuses inquiétudes. La gangrène s'est mises à ses plaies et aggrave son état au point que l'on craint pour ses jours.

Il a expliqué, hier matin, la provenance de ses blessures.

Etant employé à l'entrepôt de bois de Browden et Gall, il avait pris en flagrant délit de vol de bois, Joseph Warren et Joe Kelso contre qui il avait porté plainte.

De là l'idée de vengeance conçue par les deux voleurs et mise à exécution alors que le malheureux Hébert travaillait dans les marais près de Plaquemine.

Les deux misérables se sont approchés de lui et lui ont déchargé en pleine poitrine un coup de fusil chargé de chevrotine. Hébert a été principalement atteint aux deux bras et l'on craint que l'amputation ne devienne nécessaire.

L'hiver dernier, Hébert avait reçu de Kelso un coup de hache dans le dos dont il a beaucoup souffert.

Arrestation d'un meurtrier.—Au mois d'avril dernier, au coin des rues Washington et Freret, eut lieu une rixe au cours de laquelle John Calhoun, blessa grièvement Louis Harris, son adversaire.

Ce dernier, transporté à l'hôpital, mourut quelques jours après des suites de ses blessures; quant au meurtrier, il avait jusqu'ici réussi à dépister la police, lorsque dans la journée de mercredi, le capitaine Langridge, de la police de Carrollton, apprit qu'il était actuellement caché dans un chantier. Il a été mis en effet en état d'arrestation hier à 2 heures du matin par les officiers Flesh, Groff et Hubert.

Il n'a fait aucune résistance.

Paragraphes.—Une négresse du nom d'Ernestine Debelleurie a été arrêtée hier à 2 heures par MM. Annis et Dauphine, pour violation d'ordonnance et volée de fait sur les officiers de paix Ford et Sutton.

—Un camelot du nom de George Salomon a été arrêté au coin des rues Génois et Magasins, pour avoir obtenu, sous de fallacieux prétextes, une somme de $8.

—Hier à 2 heures de l'après-midi, John Calhoun et sa femme, Lizzie Calhoun, ont été arrêtés et incarcérés tous les deux à la station centrale, l'un sur l'accusation de meurtre, l'autre comme complice. Ils ont été arrêtés dans la paroisse Jefferson, par le capitaine Langridge et ses officiers.

—Un fil conducteur de la Louisiana Electric Light Co., étant venu, mercredi soir, en contact avec un arbre, au coin des rues du Canal et des Remparts, cet arbre a pris feu.

—Mercredi soir la police a trouvé, au coin des rues St-Charles et Laurel, un nègre qui était très malade et ne pouvait prononcer une parole. Il a été envoyé à l'hôpital.

—Une certaine Marie Travis, couleur, a été arrêtée rue St. Pierre, entre Bourbon et Dauphine, pour s'être emparée d'un lot de vêtements évalué $20 et appartenant à Mme Arthur Kein qui habite rue Royale, près Du Maine. La voleuse a comparu devant le recorder Sambola qui l'a mise sous caution de $500.

—Mercredi soir, à 8 heures, Martin Gallagher et un autre individu ont volé à l'étalage de M. Heiman, encoignure Poydras et Carroll, une paire de chaussures avec laquelle ils ont pris la fuite, poursuivis par les agents. Gallagher a été arrêté au coin des rues Perdido et Baronne, tandis que son compagnon continuait sa course, emportant les chaussures.

Gallagher a été incarcéré à la station centrale sous l'accusation de vol.

SUISSE.—On écrit au *Journal de Genève* du 25 août:

"Après une session très mouvementée, le Grand Conseil a voté, par 115 voix contre 13, le projet de loi organisant l'impôt progressif. La Constitution renfermait des principes radicalement anti-économiques et vexatoires, mais la loi votée les applique avec une raideur, un manque de tact, un luxe de procédés de coercition qui dépassent tout ce qui se pouvait attendre de pire.

"L'impôt mobilier comprend sept catégories. La plus basse va de 1 à 25,000 fr.; la septième comprend toutes les fortunes au-dessus de 500,000 fr. Quand la première paye 1, la septième paye 4. Le taux de la catégorie la plus basse devant être probablement fixé à 1 fr. 20 c. p. 1000, la quatrième catégorie payera 4 fr. 80 c. p. 1000. En outre, pour l'impôt communal, on arrive à cette conséquence stupéfiante que le contribuable de la septième catégorie devra au fisc 9 fr. 60 c. p. 1000, soit plus du cinquième, presque le quart de son revenu. Sur un gain de 5 fr. qui entrera dans sa poche, il devra porter plus de 1 fr. au receveur.

"Il n'est pas surprenant que, dans de telles conditions, un nombre relativement considérable de familles riches songent à quitter le pays et que plusieurs l'aient déjà abandonné. On cite également plusieurs industriels qui pensent sérieusement à transporter leurs établissements à l'étranger et prennent leurs mesures dans ce but, en laissant derrière elles des centaines de bras inoccupés."

On lit dans le *Journal de Genève:*

"Une agitation assez vive régnait à Lucerne par suite de la promulgation d'une ordonnance du Conseil d'Etat prescrivant la fermeture des auberges et magasins pendant la durée des offices divins le dimanche.

"Comme cette ville vit beaucoup de l'industrie des étrangers, on estimait que cette mesure était une grave atteinte portée à ses intérêts. Le Conseil d'Etat vient de déclarer que son ordonnance n'interdit pas aux aubergistes de servir à boire et à manger aux touristes pendant les heures en question.

"On espère que cette concession calmera l'effervescence. D'ailleurs des négociations sont ouvertes entre le gouvernement et la municipalité de Lucerne pour trouver un moyen terme qui donne une satisfaction suffisante aux réclamations."

DON CARLOS ET LA CATALOGNE.—Une dépêche de Madrid, du 25 août, annonce que le *Grito de Patria* publie une lettre manifeste de don Carlos adressée à son frère don Alphonse.

On voici les principaux passages:

"La Catalogne aura des Cortès tous les ans; aucune contribution, aucun impôt ne sera perçu sans l'approbation des Cortès.

"Le Conseil général des quatre provinces de la Catalogne percevra les contributions.

"Le tirage au sort sera supprimé; tous les Catalans seront soldats pour défendre la patrie en danger.

"Concession à la Catalogne d'une législation spéciale supprimée par Philippe V et tendant à l'autonomie de cette province.

"Le Conseil général comprendra des membres élus parmi la noblesse, le clergé et le peuple, comme pour les Cortès.

"Les municipalités seront régies par des lois et privilèges spéciaux et locaux.

"Le papier timbré sera supprimé, il en sera de même de l'antique obligation de loger les soldats.

"Les militaires, les employés, les juges, les magistrats, les gendarmes seront Catalans.

"La Catalogne battra monnaie avec ses armes."

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal le Matin.

Paris, 9 sept—Le Matin prétend que la Bulgarie n'aura plus de prince à la tête de ses troupes, et que désormais l'armée sera commandée par un général russe.

L'ambassade d'Egypte.

Paris, 9 sept—Le Journal des Débats prétend savoir que le comte d'Ambigny a été nommé ambassadeur en Egypte, avec mission de combattre les influences britanniques dans les domaines du Khédive.

Mode française. — La Banque de France.

Paris, 9 septembre—Le trois pour cent est coté à 83 francs 55 centimes.

L'état hebdomadaire de la banque de France indique une augmentation de de 1,275,000 francs en or, et de 875,000 francs en argent.

Le nouvel ambassadeur français à Berlin

Paris, 9 sept—M. Jules Herbette, le sous-secrétaire en chef des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur de France à Berlin.

Madame Adam.

Paris, 9 sept—Mme Adam, dont la santé s'affaiblit, est sur le point de se retirer de la rédaction de la Nouvelle Revue.

Elle aura pour successeur le Dr Cyon, physiologiste russe et ami intime de M. Katkoff.

Le Dr Cyon était co-éditeur de Jules Simon au Gaulois.

Le Prince Alexandre.

Lompalanaka, 9 septembre — Hier, quand le Prince Alexandre est arrivé ici, les rues étaient couvertes d'arcs-de-triomphe. Tout a été mis en œuvre pour témoigner au Prince que le peuple considère son absence comme momentanée seulement.

Dans son discours d'adieu au Prince, le vice-Président de l'Assemblée s'est exprimé ainsi: "Les Bulgares n'oublieront jamais qu'ils vous doivent tout; que par vous ils sont une nation fortement unie. La grande tâche qui vous guidera vers une leur chef, même en votre absence; et ils espèrent en votre prompt retour."

Le Prince, dans sa réponse, a prononcé ces paroles: "Je suis heureux quand la Bulgarie est heureuse; le jour où elle aura besoin de moi, je serai prêt à la servir. J'espère vous revoir tous bientôt."

Les élèves des écoles avaient semé de fleurs toutes les rues par où devait passer Alexandre.

Peath, 9 sept.—Le train sur lequel se trouve le prince Alexandre, s'est arrêté peu de temps ici. Une foule considérable s'était ruée à la gare, attendant l'arrivée du prince.

Des membres de la noblesse hongroise étaient présents. Des étudiants de l'Université portant des bannières se sont rendus en corps à la gare.

Une réception des plus enthousiastes a été faite au prince.

Vienne, 9 septembre—Le prince Alexandre a été accueilli ici, au nom de son pays, par le général Leibetz.

Une ovation a été faite au prince par la population, à son arrivée et lorsqu'il est parti.

Les journaux de St-Pétersbourg.

St-Pétersbourg, 9 sept—Les journaux de St-Pétersbourg sont tous d'opinion que la Régence actuelle, et le nouveau ministère de la Bulgarie, donnent lieu à de nouvelles complications, et que la Régence ne sera qu'une sorte de gouvernement indépendant.

Le journal Standard.

Londres, 8 sept—Le journal Standard écrit que M. Gladstone a annoncé qu'il n'appuiera pas le bill agraire de M. Parnell.

L'armée et la Régence

Sofia, 8 sept—Le nom de M. Karaveloff comme devant faire partie du conseil de régence est fortement combattu par une fraction de l'armée. Le fait a déjà soulevé un débat orageux et pourrait bien susciter d'autres troubles.

Pendant une réunion des officiers de l'armée et de notabilités de l'endroit, M. Zankoff est entré dans la salle, et l'assemblée s'est immédiatement ajournée.

Arrivée du Prince Alexandre

Turn Severin, 9 sept — Le prince Alexandre, les ministres stambuloff et Karaveloff et presque tout l'ancien ministère de la Bulgarie sont arrivés ici, ce matin dans un yacht. Les troupes de la Roumanie ont fait une réception au prince au débarcadère.

Les troupes étaient échelonnées sur tout le parcours de la route qui conduit au chemin de fer.

Le prince Alexandre a pris congé de ses ministres et de ses officiers, et leur a fait des adieux touchants.

Un aide de camp de la Bulgarie l'accompagnera; le départ aura lieu ce soir, le prince devant se rendre directement dans sa famille, qui réside à Darmstadt.

Décret du prince Alexandre.

Sofia 9 sept—La Gazette officielle a publié hier après midi un décret signé par le prince Alexandre, formant l'école des cadets militaires, et requérant que le premier régiment d'artillerie et le 2me régiment d'infanterie soient réorganisés.

Ce dernier régiment sera privé de son drapeau, à cause de la part prise par lui dans le coup d'Etat.

Le comte Iddlesleigh

Londres, 9 sept.—Le comte Iddlesleigh a d